



# ANIMATEUR SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

> Pouvoir animer la partie Santé et Sécurité au Travail au sein d'un établissement.

## DURÉE

**10 jours** (optionnel selon modules).

Modules 1, 2 et 3 : 2 jours.

Modules 4 et 5 : 2 jours.

Modules 6 et 7 : 2 jours.

Module 8 : 2 jours.

Module 9 : 1 jour.

Modules 10 et 11 : 1 jour (les modules 9, 10 et 11 : dans les locaux de l'entreprise).

## PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer la santé et la sécurité au travail dans son établissement.

## EFFECTIF MAXIMUM

8 participants.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

## MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

## VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation et certificat de compétence.

## MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power-Point, pack animateur (clé USB, supports techniques...).

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Chapitre IV Santé et sécurité au travail - Livre I à VII.

## ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

## OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

*Optimiser la gestion, le suivi et la maîtrise des prescriptions réglementaires, afin d'aider, d'informer et de conseiller le chef d'entreprise dans la mise en œuvre de ses actions Santé & Sécurité au Travail.*

*Connaître et mettre en application les différents points-clés de sa fonction d'animateur sécurité au sein de l'entreprise.*

## CONTENU

### ⇒ Module 1 : sécurité et prise de risque

- Le rôle de l'animateur de sécurité (en interne et relais avec l'extérieur : institutions, entreprises extérieures) ;
- Accidentologie ;
- Notions du risque et du danger ;
- Les situations à risques et les accidents du travail.

### ⇒ Module 2 : analyse d'accident

- L'arbre des causes : utilisation, fonctionnement, enseignement ;
- Mise en place des solutions correctives du risque et du danger ;
- Les situations à risques et les accidents du travail.

### ⇒ Module 3 : principes généraux de prévention

- Les 9 principes de prévention et les réglementations des risques professionnels ;
- La délégation de pouvoir et les responsabilités civiles et pénales ;
- Les contrôles réglementaires.

### ⇒ Module 4 : les risques liés aux circulations, manutentions et levage

- Identification des zones de circulations horizontales et verticales, piétons/engins ;
- Les chutes de hauteur ;
- Manutention manuelle et mécanique.

### ⇒ Module 5 : les risques liés aux machines, à la maintenance, aux bruits et vibrations

- Notions de mise en conformité (Décret 93-40 et 93-41) ;
- Procédures de maintenance et d'entretien (salariés de l'entreprise et salariés extérieurs), consignes de sécurité ;
- Se protéger du bruit (protections collectives et individuelles (EPI).

.../suite

## FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

## FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM01-ANS



# ANIMATEUR SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

> Pouvoir animer la partie Santé et Sécurité au Travail au sein d'un établissement.

## DURÉE

**10 jours** (optionnel selon modules).

Modules 1, 2 et 3 : 2 jours.

Modules 4 et 5 : 2 jours.

Modules 6 et 7 : 2 jours.

Module 8 : 2 jours.

Module 9 : 1 jour.

Modules 10 et 11 : 1 jour (les modules 9, 10 et 11 : dans les locaux de l'entreprise).

## PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer la santé et la sécurité au travail dans son établissement.

## EFFECTIF MAXIMUM

8 participants.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

## MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

## VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation et certificat de compétence.

## MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation PowerPoint, pack animateur (clé USB, supports techniques...).

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Chapitre IV Santé et sécurité au travail - Livre I à VII.

## ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

## OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

*Optimiser la gestion, le suivi et la maîtrise des prescriptions réglementaires, afin d'aider, d'informer et de conseiller le chef d'entreprise dans la mise en œuvre de ses actions Santé & Sécurité au Travail.*

*Connaître et mettre en application les différents points-clés de sa fonction d'animateur sécurité au sein de l'entreprise.*

## CONTENU

- ⇒ **Module 6 : les risques liés à l'électricité, à l'éclairage et au travail sur écran**
  - Le Décret n° 88-1056 du 14 novembre 1988 et la conformité électrique ;
  - Procédures d'habilitation du personnel ;
  - Identification des niveaux d'éclairage ;
  - La réglementation du travail sur écran.
- ⇒ **Module 7 : les risques chimiques, ventilations et température, incendie et explosion**
  - Identifier les produits dangereux ;
  - Air ambiant (température, ventilation) ;
  - Incendie et explosion (triangle du feu).
- ⇒ **Module 8 : pédagogie de la formation (information et communication à la sécurité)**
  - La pédagogie et les techniques de communication, le rôle de l'animateur ;
  - Le fonctionnement d'un groupe, pédagogie des adultes ;
  - Définitions des objectifs, méthodes pédagogiques, comportements et motivation/organisation d'une formation et construction d'un programme ;
  - Outils pédagogiques et moyens d'évaluation.
- ⇒ **Module 9 : pratique en entreprise de l'analyse des risques**
  - Évaluation directe en entreprise des acquis (pré-diagnostic de prévention des risques) ;
  - Analyse succincte globale des risques présents dans l'entreprise ;
  - Analyse approfondie d'un poste de travail.
- ⇒ **Module 10 : pratique en entreprise de l'analyse des risques**
  - Mise en place d'un livret d'accueil.
- ⇒ **Module 11 : restitution de la formation**
  - Restitution avec le chef d'entreprise (ou son représentant CHSCT...) des acquis de la formation.

## FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

## FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM01-ANS